

Schuldbetreibungen - Poursuites pour dettes - Esecuzioni

VD

1.

Débitrice: **Resto Fino L'Oranger Sàrl Christophe Hornbacher, gérant**, Rue du Caudray 2, 1020 Renens VD
2.

Commandement de payer N°: 6907102 du 29.01.2014
3.

Genre de procédure: Procédure ordinaire
4.

Créancier: CONFEDERATION SUISSE. Administration fédérale des contributions Division principale de la TVA, Schwarztorstrasse 50, 3003 Bern
5.

Créance:
CHF 18'000.00 avec un intérêt de 4,00 % dès le 01.09.2013
Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer fr. 103.30 et frais d'encaissement fr. 92.—
majoré des frais de publication
Cause de l'obligation: TVA provisoire (art. 86 LTVA) pour la période du 01.04.2013 au 30.06.2013, EA930337
6.

Remarques: Le présent commandement de payer est notifié au gérant de la société débitrice par publication le 27 juin 2014 conformément aux dispositions de l'art. 66 al. 4, ch. 2 LP

Office des poursuites de l'Ouest lausannois
1020 Renens VD

01569759